

Quelle est la catégorie syntaxique de la structure en préposition + *quoi* ?

Liping Zhao

CLESTHIA - Langage, systèmes, discours - EA 7345 ; Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

liping.zhao@sorbonne-nouvelle.fr

Résumé. Cet article s'intéresse à la catégorie syntaxique de la structure en prép. + *quoi*. Les groupes prép. + *quoi* étudiés sont ceux représentant des circonstants extra-prédicatifs de phrase, comme *après quoi*, *à cause de quoi*, *au lieu de quoi*, etc. Ils se distinguent des groupes prép. + *quoi* en tant que compléments essentiels (par exemple *à quoi*) et circonstants intra-prédicatifs (par exemple *en quoi*) articulés à un verbe. Dans cette étude du statut syntaxique de la structure en prép. + *quoi*, nous cherchons plus précisément à savoir si prép. + *quoi* fonctionne comme un subordonnant, comme un coordonnant, comme un adverbe, etc. Notre recherche montre qu'il s'agit d'une structure hybride tenant à la fois de la subordination et de l'autonomie prédicative.

Abstract. This article focuses on the syntactic category of the prep. + *quoi* structure. We analyze the prep. + *quoi* groups representing the extra-predicative circumstance of a sentence, such as *après quoi*, *à cause de quoi*, *au lieu de quoi*, etc. They differ from the prep. + *quoi* used as essential complements (e.g. *à quoi*) and intra-predicative circumstances (e.g. *en quoi*) articulated to a verb. In this research on the syntactic status of the prep. + *quoi* structure, we discuss more specifically whether prep. + *quoi* functions as a subordinator, as a coordinator, as an adverb, and so on. Our work shows that it is a hybrid structure which combines subordination and predicative autonomy.

1 Introduction

L'objet de cet article¹ est d'analyser la catégorie syntaxique de la structure prép. + *quoi* se situant en début d'énoncé, représentée par des groupes temporels, par exemple *après quoi*, *ensuite de quoi*, *à la suite de quoi* et *sur quoi* ; par des groupes de causalité, par exemple *à cause de quoi*, *en raison de quoi*, *grâce à quoi*, *moyennant quoi*, *en vertu de quoi* et *en conséquence de quoi* ; par des groupes de concession et d'opposition, par exemple *malgré quoi*, *en dépit de quoi* et *au lieu de quoi*. Nous pouvons aussi citer deux groupes ayant une valeur d'hypothèse : *sans quoi* et *faute de quoi*.

Ces groupes peuvent se situer derrière une ponctuation faible comme une virgule (Zhao 2022) :

(1) Je franchis un ponceau qui enjambe un ruisseau, **après quoi** se meurt cette divine descente, une des plus soyeuses de ma collection. (FALLET René, *Le Vélo*, 2013)

ou une ponctuation forte, comme un point :

(2) Examen de physique et chimie. **Après quoi** je suis en vacances. (MAURIAC Claude, *Signes, rencontres et rendez-vous*, 1983)

ou bien encore après une ponctuation forte, en tant que construction détachée ou disloquée en prolepse, par exemple :

(3) Pourtant, la nuit où on l'a ramenée, elle a pondu un œuf. **Après quoi**, chaque jour elle faisait un œuf. (DUPUY Aline, *Journal d'une lycéenne sous l'Occupation* : Toulouse, 1943-1945, 2013)

Ce type d'emploi de *quoi* le distingue d'autres termes en *qu-*², comme *qui*, *que*, *lequel*, qui n'ont pas d'emploi équivalent :

(2a) Examen de physique et chimie. ***Après qui** / ***Après que** / ***Après lequel** je suis en vacances.

Les questions qui découlent de ces configurations peuvent se formuler comme suit : quel est l'emploi de *quoi* dans cette structure ? Plus précisément, au niveau syntaxique, quel est le statut de la structure en prép. + *quoi* et à quelle catégorie appartient *quoi* ?

Dans cet article, nous examinerons la catégorie syntaxique de la structure en prép. + *quoi*. Sa nature syntaxique n'est pas aussi facile à identifier que celle des noms ou des verbes qui possèdent des critères catégoriels. Ainsi, nous pouvons nous demander si la proposition introduite par prép. + *quoi* doit être considérée comme une proposition subordonnée. Si *quoi* est un subordonnant, la proposition qu'il introduit est-elle considérée comme une relative ou une intégrative ? Si *quoi* n'est pas un subordonnant, quel type de relation crée-t-il entre les deux termes qu'il relie ? La question est alors de savoir si prép. + *quoi* fonctionne comme un subordonnant, comme un coordonnant, comme un adverbe, etc.

Nous choisirons comme cadre théorique les travaux de Le Goffic tels que Le Goffic (1993), Le Goffic (2002) et ceux de Lefeuve tels que Lefeuve (2006), Lefeuve (2007), etc. D'après ces travaux, la subordonnée est divisée en quatre types : la percontative (interrogative indirecte), la relative, l'intégrative (relative sans antécédent et circonstancielle en *qu-* ou *si*) et la complétive.

En nous appuyant sur des travaux de recherche antérieurs, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle prép. + *quoi* serait une structure hybride, certains de ses paramètres étant liés à la subordination du point de vue de la syntaxe tandis que d'autres paramètres tirent vers une simple connexion sans subordination à proprement parler du point de vue du discours.

Nous commencerons par la présentation des travaux antérieurs portant sur la structure en prép. + *quoi*. Ensuite, nous présenterons la méthodologie et le corpus de notre recherche. Enfin, nous analyserons le statut syntaxique de cette structure afin de déterminer si elle est introducteur de subordonnant, de coordonnant, adverbe, etc.

2 Revue de littérature

Les travaux antérieurs sur la structure en prép. + *quoi* proposent des visions différentes de son statut syntaxique.

Pour étudier cette structure, nous pouvons d'abord constater l'influence de la langue latine dont est issue la langue française. Ainsi, Le Goffic (1993 : 373) évoque que prép. + *quoi* s'employant derrière une ponctuation forte, reliant des énoncés quasi-indépendants, ressemble au relatif de liaison³ en latin. Au 17^{ème} siècle, *quoi* est un relatif de liaison, selon Spillebout et Antoine (2007 : 165) :

(4) Bien d'autres qu'elle y ont du crédit, à **cause de quoy** l'on en doit parler à Monsieur le Procureur Général.
- Caquets, III, 86 (1623). (Exemple tiré de Spillebout et Antoine, 2007 : 165)

Étant donné que le mot *quoi* relève des termes en *qu-*, la grammaire traditionnelle classe souvent prép. + *quoi* parmi les paradigmes des subordonnants lorsque ce groupe figure dans une phrase affirmative. À titre d'exemple, Le Goffic (1993 : 372) classe les segments en prép. + *quoi* + proposition parmi les relatives.

De son côté, Grevisse (2016 : 1009) indique que prép. + *quoi* peut jouer un rôle analogue à celui d'un adverbe.

Il est fréquent que les auteurs fassent précéder le groupe préposition + *quoi* d'une ponctuation forte, point-virgule, point, voire alinéa. *Quoi* perd alors sa fonction proprement relative, pour prendre une valeur anaphorique pareille à celle des démonstratifs. Le groupe joue même parfois le rôle d'un adverbe et certains auteurs le font alors suivre d'une virgule. (Grevisse, 2016 : 1009)

Borillo (1996) a mentionné le groupe *après quoi*, un groupe faisant partie de la structure que nous étudions. D'après l'auteure, ce groupe appartient à l'enchaînement parataxique. L'auteure relie *après quoi* à des adverbes comme *puis*, *ensuite* qui expriment un lien anaphorique implicite. Afin de justifier cette position, Borillo (1996) cite un exemple :

(5) Il récupéra rapidement ses bagages sur le tapis roulant. (**Après quoi + tout de suite après + ensuite**), il se présenta à la douane.

Des analyses de *sans quoi*, *pour quoi* ont été effectuées, en particulier par Lefeuve (2001), Rossari et Lefeuve (2004), Lefeuve (2007) ; elles ont mis en avant les particularités de ces expressions anaphoriques, en les distinguant des autres formes adverbiales ou conjonctives. Pour Lefeuve (2006), il est difficile de classer prép. + *quoi* dans l'intégratif, le relatif, voire l'indéfini. Lefeuve et Rossari (2008 : 87) indiquent que « *quoi* oscille entre un statut de pronom subordonnant relatif et un statut de pronom indéfini non subordonnant ».

Pierrard (1988 : 210) mentionne que prép. + *quoi* a « perdu sa valeur conjonctive pour jouer le rôle d'un pronom anaphorique » et il cite Damourette et Pichon pour décrire ses caractéristiques :

Les idiomes latin et grec faisaient un très large usage d'un tour où les struments relatifs, en début de phrase, se chevillant au contexte antérieur, prenaient une valeur grossièrement comparable à celle de struments présentatoires, mais en insistant davantage sur la consécution des idées (Damourette et Pichon, E.G.L.F., VII, §3107, p. 363).

Pierrard (2022) étudie la résomptivité de prép. + *quoi* et les proximités/différences avec des configurations similaires, en l'occurrence *ce* + prép. + *quoi* (*ce en quoi*) et prép. + *cela* (*suite à cela*). L'auteur examine la relation entre les prédications engendrée par ces configurations.

Cependant, la structure en prép. + *quoi* peut fonctionner au sein du discours. Certains, comme Rossari (1999), parlent de connecteur ; le groupe *sans quoi* est tenu pour un simple connecteur par Rossari et Lefeuve (2004).

Nous constatons donc une diversité de points de vue chez les auteurs par rapport aux étiquettes attribuées à la structure en prép. + *quoi*. C'est pourquoi il nous a paru pertinent d'examiner son statut syntaxique.

3 Méthodologie et corpus

Dans cette partie, nous allons présenter le corpus utilisé dans notre recherche et les critères retenus pour sélectionner les groupes prép. + *quoi*.

Pour constituer un corpus, nous avons décidé d'utiliser, dans la base de données Frantext, des textes littéraires publiés entre 1950 et 2018. Nous avons collectionné 1077 occurrences de prép. + *quoi* dans cette sélection effectuée dans Frantext.

Pour notre recherche, nous avons retenu les groupes prép. + *quoi* qui ont une fonction de circonstant de phrase disposant d'une « portée externe au prédicat », c'est-à-dire d'une portée phrastique ou d'une portée extra-prédicative : *après quoi*, *moyennant quoi*, *au lieu de quoi*, etc. En tant que circonstants extra-prédicatifs, ils ne sont pas intégrés dans la phrase mais portent sur l'intégralité de la phrase. Autrement dit, ils sont dotés d'une portée extra-prédicative qui se distingue de circonstants intra-prédicatifs qui sont intégrés dans la phrase et dont la portée oriente sur un verbe. Le degré d'intégration est moins élevé que celui des compléments essentiels et des circonstants de prédicat.

Nous avons exclu les groupes prép. + *quoi* en tant que complément essentiel et les groupes prép. + *quoi* en tant que circonstant de prédicat car ils sont dominés par le prédicat comme on le voit dans les exemples (6) et (7) :

(6) Elle veut toujours réparer le mal quand il est fait. Il tremblait de l'effort insensé pour cultiver la maîtrise de soi, comment n'a-t-elle pas compris. A moins qu'elle ne fasse semblant. **À quoi** elle excelle, dans les cas d'urgence. (GARAT Anne-Marie, Merle, 1996)

(7) Il pense que Merle est assez grande pour entrer toute seule dans ses images, pour trouver la bonne porte. **En quoi** il se trompe sûrement, car elle a du mal à assimiler. (GARAT Anne-Marie, Merle 1996)

Ces groupes prép. + *quoi* en tant que complément essentiel et circonstant de prédicat concernent les prépositions fonctionnelles les plus fréquentes du français, par exemple, les prépositions *à*, *de*, *en*, considérées comme des prépositions « vides » ou « incolores » (Riegel *et al.*, 2016 : 643). Ces prépositions sont souvent dominées par le prédicat. En (6), la préposition est sélectionnée par le prédicat principal (*exceller à*). En (7), le groupe *en quoi* est analysé comme un circonstant de prédicat. C'est pourquoi nous avons exclu ces types de groupes de notre étude.

Nous n'avons pas analysé le groupe *comme quoi* pour plusieurs raisons. Premièrement, d'après le cadre théorique de Lefeuve (2006), *comme* n'est pas une préposition ; deuxièmement, *comme quoi* + proposition subordonnée provient d'une structure différente, c'est-à-dire d'une interrogative indirecte et non d'une relative. D'ailleurs, *quoi* ne reprend pas un groupe nominal, par exemple :

(8) Pépère demande au bonhomme de lui signer un papier **comme quoi** lui et son équipe ont travaillé pour lui.
(CAVANNA François, Les Russkoffs, 1979)

Dans l'exemple ci-dessus, on ne peut pas dire *selon lequel*, donc on ne peut pas remplacer *quoi* par un pronom relatif. *Quoi* ne reprend pas non plus une proposition précédente, mais une implication de la proposition précédente (Lefeuve, 2006) : comme ce qui est écrit dans le papier. Lefeuve (2006) est parvenue à faire remonter cette structure à une structure datant du 17^{ème} siècle : à l'époque, *comme quoi* était une structure interrogative qui avait la valeur de *comment*. Le groupe *comme quoi* est donc fondamentalement une structure interrogative indirecte et non pas une relative. C'est la raison pour laquelle nous ne l'avons pas traité dans notre recherche.

4 Introduceur de subordination

En général, la structure en prép. + *quoi* relie des unités prédicatives représentées par un ou plusieurs énoncés. Cependant, il est nécessaire de savoir si cette structure participe encore à une intégration syntaxique.

Regardons si la structure en prép. + *quoi* introduit une proposition subordonnée et, si oui, de quel type de subordonnée il s'agit.

4.1 Une relative ?

La relative a un antécédent nominal auquel un pronom relatif renvoie (Touratier, 1980 : 146 ; Baciou, 1980 : 165). La structure en prép. + *quoi* a un emploi anaphorique renvoyant à ce qui précède, ce qui fait que *quoi* ressemble au pronom relatif ayant un emploi anaphorique. Mais ces deux emplois se différencient par les trois traits suivants.

Premièrement, l'antécédent du pronom relatif est souvent un groupe nominal, ce qui le distingue de celui de notre structure, dans laquelle l'antécédent est le plus souvent une unité prédicative. Même si l'antécédent de prép. + *quoi* peut être une nominalisation renvoyant à une situation, il se distingue cependant de celui du pronom relatif, car l'antécédent de la structure en prép. + *quoi* s'appuie sur un segment nominal non nommé⁴ :

(9) Le combat rituel n'avait duré que quelques minutes, **à la suite de quoi** les hommes s'étaient rhabillés sans se soucier de leurs blessures. (LANZMANN Jacques, La Horde d'or, 1994)

En (9), l'antécédent de *quoi* est « le combat rituel qui a duré quelques minutes ». Comme Kleiber (1987 : 118) l'indique, « les actions, événements, propriétés, etc., ne disposent pas de noms qui leur soient propres ». Le groupe nominal « le combat », qualifié par la durée du temps « quelques minutes », est un procès qui n'est pas nommé. Il joue le rôle de sujet et ne précède pas directement le groupe *à la suite de quoi*, ce qui montre que le rattachement de ce groupe à l'antécédent n'est pas étroit. À l'opposé, l'antécédent de la relative est un segment nominal qui est souvent nommé. En (10), l'antécédent du pronom *qui* est « la dame ». Il est nommé.

(10) J'ai rencontré la dame, **qui** est la propriétaire de notre appartement.

Deuxièmement, dans la relative, l'antécédent nominal est le plus souvent suivi directement du pronom relatif comme dans l'exemple précédent. Il peut être séparé du pronom relatif par une virgule comme en (10) mais jamais par un point comme en (10a) :

(10a) * J'ai rencontré la dame. **Qui** est la propriétaire de notre appartement.

Mais la proposition introduite par prép. + *quoi* peut être séparée de la proposition précédente par une virgule comme en (1), voire par un point en (3). En (1) et (3), l'antécédent n'est pas un segment simple mais une unité prédicative. En (1), l'antécédent est « Je franchis un ponceau » et en (3) « elle a pondu un œuf ».

On distingue prép. + *quoi* des relatifs, ces derniers ayant un nom comme antécédent, et non une proposition, sauf si le pronom relatif est précédé de *ce* qui n'est pas possible avec prép. + *quoi* :

(3a) * Pourtant, la nuit où on l'a ramenée, elle a pondu un œuf. **Ce après quoi**, chaque jour elle faisait un œuf.

En revanche, si *après quoi* fonctionne comme un complément essentiel indirect du verbe tel que *courir*, il peut être précédé du pronom *ce* :

(11) **Ce après quoi** il court est le bonheur. (Exemple tiré de Lefevre et Rossari, 2008, p.88)

Dans ce cas, *quoi* est un subordonnant relatif renvoyant à *ce*.

Les prépositions de notre structure sont polysyllabiques. Cervoni (1991 : 205) indique que « plus une préposition est riche en substance notionnelle et d'un usage étroitement limité, plus elle a vocation à ne correspondre qu'à un cas bien précis, à être monocasuelle ». Les prépositions que nous allons étudier appartiennent à ces cas dont le sémantisme est dense et précis. À l'énoncé de la préposition, on peut déduire la relation qu'elle établit. Par exemple, les prépositions comme *à cause de* et *en raison de* sont liées à la relation causale. De même *après* et *ensuite* expriment une relation temporelle.

Troisièmement, l'antécédent de prép. + *quoi* peut être recherché dans un énoncé éloigné :

(12) À quelques pas de là, un lévrier afghan qu'on appelait Zino, d'une stupidité, paraît-il, conforme au type, s'efforçait sans succès à la chasse aux papillons. On lui lançait parfois une balle ou un bâton, qu'il regardait tomber sans autre réaction qu'une expression d'intense indifférence. De ce jeu pour lui manifestement dépourvu de sens, il ne s'offusquait pourtant jamais, et jamais ne se lassait le premier. **Après quoi** son sommeil était agité de rêves dont la teneur nous échappait toujours. (GENETTE Gérard, Bardadrac, 2006)

Dans l'exemple (12), *quoi* ne renvoie pas à l'énoncé qui précède immédiatement *après quoi*, mais à un énoncé éloigné « On lui lançait parfois une balle ou un bâton, qu'il regardait tomber sans autre réaction qu'une expression d'intense indifférence ». Cet exemple montre que la relation entre prép. + *quoi* et son antécédent n'est pas aussi étroite que celle qu'on trouve dans la relative.

En conclusion, le pronom relatif implique un antécédent nominal nommé alors que l'antécédent auquel renvoie la structure en prép. + *quoi* est une forme prédicative ou un nom dérivé du verbe. La relation entre l'antécédent et la proposition introduite par prép. + *quoi* est plus souple que celle entre l'antécédent et la relative. De ce fait, l'étiquette de relative n'est pas appropriée pour la proposition introduite par prép. + *quoi*.

Examinons maintenant si la proposition introduite par prép. + *quoi* correspond à une intégrative.

4.2 Une intégrative ?

L'absence d'un antécédent nominal nommé nous conduit à assimiler la proposition introduite par prép. + *quoi* à une intégrative, nommée aussi relative sans antécédent nominal. Nous présenterons l'intégrative du point de vue de Le Goffic (2002) et la relative sans antécédent nominal du point de vue de Pierrard (1988).

Le Goffic (2002) indique que le marqueur *qu-* intégratif liant deux propositions comporte une variable non instanciée et une interprétation générique. Il mentionne également une extension de l'intégrative : « un marqueur intégratif peut être compatible en contexte avec une visée référentielle et supporter une interprétation spécifique » (Le Goffic, 2002 : 331). Pour cet auteur, deux types d'intégrative se dégagent :

« les intégratives en *qui*, où le marqueur de variable reste toujours fidèle à lui-même, limité à la généricité » et « les intégratives adverbiales en *où*, *quand*, *comme*, *que*, où le marqueur de variable autorise une lecture référentielle spécifique » (Le Goffic, 2002 : 332), et dont l'antécédent ne figure pas dans le contexte :

(13) Fais comme je t'ai dit. (Exemple tiré de Le Goffic, 2002 : 332)

La proposition introduite par prép. + *quoi* n'est pas classée parmi les intégratives par Le Goffic (2002), mais ses caractéristiques sont similaires à celles des intégratives adverbiales. L'interprétation du *quoi* dans notre structure n'est pas générique mais spécifique : l'antécédent figure généralement dans le contexte antérieur. Donc, la proposition que *quoi* introduit ne relève pas parfaitement de l'intégrative adverbiale. En outre, Le Goffic (1994 : 36) indique que « l'intégratif latin peut s'employer non seulement comme parcours sans issue, mais aussi comme parcours auquel le contexte et la situation associent une référence *hic et nunc* ». Comme c'était le cas dans la langue latine, prép. + *quoi* opère un parcours avec issue dans lequel le contexte offre un segment qui sert d'antécédent. Ainsi, la proposition introduite par prép. + *quoi* appartient à l'intégratif latin plutôt qu'à l'intégratif français.

Par ailleurs, prép. + *quoi* possède une ressemblance et une dissemblance avec la relative sans antécédent qui a été décrite dans Pierrard (1988). Les relatives sans antécédent sont classées par Pierrard (1988) en deux catégories : i) celles où l'introducteur synthétique est de type *qu-* ; ii) celles où l'introducteur support est de type *ce*, *celui* ou *là*, etc. + *qu-*, une constitution du syntagme nominal complexe. Pierrard (1988) mentionne prép. + *quoi* dans le chapitre de l'introducteur synthétique. Pour cet auteur, le pronom relatif sans antécédent établit un rapport entre le verbe régissant et la subordonnée lorsque celle-ci est précédée d'une préposition et que le verbe régissant la domine :

(14) Il raconte son amour à **qui** veut l'entendre. (Exemple tiré de Pierrard, 1988 : 157)

Mais pour la structure en prép. + *quoi*, la préposition est indépendante et n'est pas dominée par le verbe régissant :

(15) Dans l'aube glaciale, les hommes se pressent autour de l'unique robinet, **après quoi** on leur distribue un quart de café et on procède à l'appel et à la visite médicale. (JABLONKA Ivan, Histoire des grands- parents que je n'ai pas eus : une enquête, 2012)

Dans la relative sans antécédent, les propositions liées par *qu-* ont un rapport de dépendance entre elles. Mais les propositions combinées par prép. + *quoi* se comportent de manière plus indépendante. De ce fait, les caractéristiques de prép. + *quoi* ne correspondent pas à celles de l'intégrative (la relative sans antécédent).

Voyons maintenant si la structure en prép. + *quoi* correspond à des locutions conjonctives (introducteurs de la circonstancielle).

4.3 Une locution conjonctive ?

Il y a une analogie entre prép. + *quoi* et l'introducteur de la subordination circonstancielle traditionnelle, appelé par Le Goffic (1993 : 549-553) locution conjonctive qui a une nature de complétive subordonnée. Par ailleurs, Pierrard (1987 : 35) constate qu'« un bon nombre de circonstanciels ne sont que des conjonctives en fonction de complément prépositionnel (*pour que*, *sans que*, *pendant que*) ». La forme de prép. + *quoi* ressemble à celle de prép. + *que*. Les « conjonctives en fonction de complément prépositionnel » et prép. + *quoi* se rattachent à une proposition. De plus, le sémantisme exprimé par prép. + *quoi* (le temps, la concession, la cause ou l'hypothèse, etc.) coïncide avec celui de prép. + *que*⁵, ce qui nous amène à nous interroger sur leur proximité.

Riegel *et al.* (2016 : 841-842) mentionnent le caractère facultatif et l'indépendance de la proposition circonstancielle par rapport au verbe principal et sa mobilité, ce qui la distingue de prép. + *quoi*. Dans les exemples suivants, les groupes *après quoi* et *après que* présentent tous une valeur temporelle :

(16) Le transbordement se fera à Saint-Géry, **après quoi** le train repartira vers Toulouse. (DUPUY Aline, Journal d'une lycéenne sous l'Occupation : Toulouse, 1943-1945, 2013)

(16a) **Après que** le transbordement se fera à Saint-Géry, le train repartira vers Toulouse.

La structure en prép. + *quoi* partage des valeurs sémantiques et certaines propriétés syntaxiques avec les circonstancielles, mais elle s'en différencie par sa position stable. Elle se trouve toujours en début d'énoncé et il est impossible de la déplacer :

(16b) * **Après quoi** le train repartira vers Toulouse, le transbordement se fera à Saint-Géry.

En revanche, il est possible de déplacer les circonstancielles :

(16a) **Après que** le transbordement se fera à Saint-Géry, le train repartira vers Toulouse.

(16c) Le train repartira vers Toulouse, **après que** le transbordement se fera à Saint-Géry.

Ainsi, l'ordre des propositions reliées par l'introducteur de la subordination circonstancielle peut être inversé. Contrairement à la structure circonstancielle, les propositions reliées par prép. + *quoi* ne peuvent pas se déplacer en raison de l'emploi anaphorique résomptif de *quoi* renvoyant toujours à un segment antécédent.

Nous en déduisons que l'emploi de la structure en prép. + *quoi* est plus restreint que celui de la subordination circonstancielle. Ainsi, ces deux structures peuvent avoir la même valeur sémantique mais se différencient au niveau syntaxique.

4.4 Une « insubordination » ?

La subordination, liant deux propositions, fait de la subordonnée un constituant de la matrice. Elle est caractérisée essentiellement par une relation syntaxique de dépendance entre deux propositions impliquant une hiérarchisation. Nous avons constaté que la structure en prép. + *quoi* n'appartient à aucun des emplois que nous venons d'évoquer. Elle n'établit pas facilement une relation syntaxique de dépendance. Donc, il est difficile de ranger la proposition introduite par prép. + *quoi* parmi les emplois de la subordination.

Cependant, nous constatons que certains groupes gardent encore quelques-unes des propriétés d'une subordonnée.

Premièrement, l'énoncé introduit par prép. + *quoi* peut être sous la portée de la modalité verbale de l'énoncé précédent :

(17) Sophie a, comme elle dit et comme je n'aime pas qu'elle dise, « posé » trois semaines de « congé » à partir du 14 juillet, je décrète donc que nous passerons quinze jours ensemble à Formentera, **après quoi** je m'envolerai pour la Russie et elle, puisqu'elle m'a dit qu'elle aimerait bien faire de la randonnée, je lui en conseille une que j'ai déjà faite, dans le Queyras. (CARRÈRE Emmanuel, Un roman russe, 2007)

Dans cet exemple, l'énoncé introduit par prép. + *quoi* fait partie du cadre de sous catégorisation du complétif *que* du fait que le procès « s'envoler » au futur simple s'enchaîne avec le procès précédent « passer quinze jours » au futur simple, introduit par le complétif *que*.

D'ailleurs, l'énoncé introduit par prép. + *quoi* peut difficilement avoir une modalité d'énonciation autre qu'affirmative comme l'interrogation. Il est par exemple difficile de l'interroger sauf quelques exceptions par exemple *sans quoi* en (20) :

(16d) * Le transbordement se fera à Saint-Géry, **après quoi** le train repartira vers Toulouse ?

Deuxièmement, le subordonnant reste à une place fixe. Il en va de même pour prép. + *quoi* qui se trouve en début d'énoncé. Il est difficile de la placer en milieu ou en fin d'énoncé.

(16e) * Le transbordement se fera à Saint-Géry, le train repartira **après quoi** vers Toulouse.

(16f) * Le transbordement se fera à Saint-Géry, le train repartira vers Toulouse **après quoi**.

La structure en prép. + *quoi* ne permet pas la permutabilité des énoncés :

(16b) * **Après quoi** le train repartira vers Toulouse, le transbordement se fera à Saint-Géry.

Ainsi, la structure en prép. + *quoi* garde une faible intégration dans la structure phrastique. Dans un cadre descriptif intégrant la dimension macrosyntaxique, elle peut être considérée comme une forme de "subordonnées « insubordonnées »" (Debaisieux, 2013 ; Deulofeu, 2013). D'ailleurs, le groupe *après quoi* est analysé comme "relatives « de liaison » ou « continuatives »" par Deulofeu (2013 : 443).

Pour ces auteurs, l'« insubordination » concerne des conjonctions qui ne jouent pas leur rôle de subordonnant de façon traditionnelle et qui acquièrent de l'autonomie, comme *parce que*, *quand*, etc. :

(18) si tu savais ce qu'il m'est arrivé.

- **parce qu'**alors tu y va pas ? (Exemple repris de Deulofeu, 2013 : 443)

(19) - tout était tranquille. **Quand** soudain un orage éclata. (Exemple repris de Deulofeu, 2013 : 443)

Nous avons aussi trouvé des exemples dans lesquels la structure en prép. + *quoi* est suivie d'une modalité exclamative ou interrogative, en gardant une certaine autonomie :

(20) Pour vous rassurer, cher ami, je dois vous rappeler que mon amour pour vous a toujours été doublé d'amitié, **sans quoi** aurait-il pu durer aussi longtemps malgré l'éloignement ? (GRENIER Roger, Andrélie, 2005)

La possibilité d'avoir une autre modalité d'énonciation montre que *quoi* se détache du caractère de subordonnant et acquiert une certaine autonomie.

En conclusion, notre structure s'éloigne du cœur de ce qui caractérise des subordonnées pour acquérir un statut différent mais qui n'est cependant pas complètement distinct de celui des subordonnées. Il s'agit d'une structure hybride qui tient à la fois de la subordination et de l'autonomie prédicative.

Voyons si la structure en prép. + *quoi* se rapproche d'autres structures, par exemple d'une conjonction de coordination ou d'un adverbe.

5 Conjonction de coordination ?

L'indépendance dégagée de la structure en prép. + *quoi* l'assimile à la conjonction de coordination. Dans la relation de coordination, il n'y a pas de dépendance ni de hiérarchisation. Traditionnellement, la conjonction de coordination relie deux unités assurant la même fonction syntaxique, entre lesquelles n'existe pas la dépendance syntaxique, ce qui l'oppose à la subordination (Riegel *et al.*, 2016 : 874). Le terme établissant la relation de coordination peut être une conjonction de coordination (*et*, *ou*, *or*, *mais*, etc.).

Selon Roulet *et al.* (1987), des constituants de même nature ou de même fonction peuvent être coordonnés par des conjonctions de coordination, celles-ci se caractérisant par deux propriétés. Premièrement, les conjonctions de coordination ne se combinent pas entre elles, par exemple les combinaisons comme *et car* ou *et mais* sont impossibles. Deuxièmement, la position des conjonctions de coordination est spécifique, autrement dit, celles-ci peuvent apparaître en position initiale d'un énoncé (Roulet *et al.*, 1987 : 115).

Si nous retenons les critères établis par Roulet *et al.* (1987), et que le groupe prép. + *quoi* est conçu comme un coordonnant, l'exemple ci-dessous extrait de notre corpus combinant deux coordonnants (*et en vertu de quoi*) contredit le premier de ces critères :

(21) Car si Mme F. lutte contre la tendance malheureuse qu'a le balayeur de boire, elle lutte non seulement pour le sauver, mais pour se sauver elle-même de l'échéance qui la menace. Car s'il continue à boire, elle doit être persuadée que ça finira mal pour elle, et qu'un jour viendra où il la tuera. Il le sait. Elle sait qu'il le sait. **En vertu de quoi** elle lui balance sa casserole d'eau, et **en vertu de quoi** ils se marrent ensemble. (DURAS Marguerite, Cahiers de la guerre et autres textes, 2006)

Cet exemple montre que la combinaison de prép. + *quoi* avec un coordonnant est possible dans notre corpus.

Par ailleurs, pour la relation de coordination, l'effacement du sujet est possible pour la deuxième proposition coordonnée :

(22) Jean travaille à Paris, **mais** il habite à Lille.

(22a) Jean travaille à Paris, **mais** habite à Lille.

Tandis que ce n'est pas le cas pour prép. + *quoi* avec lequel l'effacement du sujet est impossible :

(21a) * Il le sait. Elle sait qu'il le sait. Elle sait qu'il le sait. **En vertu de quoi** lui balance sa casserole d'eau, et **en vertu de quoi** se marrent ensemble.

(23) Marek nous mène ensuite, depuis la rue de l'Église, à droite dans la rue du Remblai, puis dans la rue Neuve ; de là, nous remontons un peu la rue du 11 Novembre, **après quoi** nous faisons le tour de la grand-place, le Rynek, pour déboucher enfin dans la rue des Grenouilles et dans la rue Large, tout près de la rivière - circuit que je suis consciencieusement sur un petit plan récupéré sur Internet. (JABLONKA Ivan, Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus : une enquête, 2012)

(23a) * Marek nous mène ensuite, depuis la rue de l'Église, à droite dans la rue du Remblai, puis dans la rue Neuve ; de là, nous remontons un peu la rue du 11 Novembre, **après quoi** faisons le tour de la grand-place, le Rynek, pour déboucher enfin dans la rue des Grenouilles et dans la rue Large, tout près de la rivière - circuit que je suis consciencieusement sur un petit plan récupéré sur Internet.

La structure en prép. + *quoi* se différencie donc des coordonnants par la possibilité de la combinaison avec un autre coordonnant et l'impossibilité de l'ellipse du sujet. Par conséquent, elle ne se conforme pas aux critères d'emploi des conjonctions de coordination. Voyons maintenant si elle se rapproche de l'adverbe.

6 Adverbe extra-prédicatif ?

En parlant de l'adverbe, Guimier (2007) oppose les adverbes intra-prédicatifs aux adverbes exophrastiques. Les premiers sont « liés à leur support verbal ou adjectival » ; les seconds sont « fortement détachés de la phrase à laquelle ils appartiennent » en se trouvant « hors phrase » (Guimier, 2007 : 43). Molinier et Levrier (2000 : 53) établissent deux critères afin d'identifier les adverbes de phrase (appelés aussi les adverbes extra-prédicatifs) : i) « possibilité de figurer en position détachée en tête de phrase négative » ii) « impossibilité d'extraction dans *C'est... que* » (Rossari *et al.*, 2004 : 11). Les adverbes extra-prédicatifs, en position initiale de l'énoncé, jouent un rôle d'organisation et de cohésion du discours, comme le dit Guimier (2007) :

Les adverbes qui occupent cette position ont en aval, dans leur subséquence, un rôle essentiel au niveau de la segmentation du discours ; mais ils ont également un rôle par rapport à l'amont, en ce sens que le critère qu'ils mettent en place pour l'interprétation de l'énoncé arrivant doit trouver sa justification dans le co-texte avant. L'adverbe s'appuie sur ce qui précède et assure ainsi la liaison entre avant et après co-textuels, jouant, par ce biais, un rôle qui le rapproche des connecteurs authentiques. (Guimier, 2007 : 54)

Molinier et Levrier (2000 : 55) classent *sans quoi* parmi les adverbes de phrase. En effet, l'adverbe extra-prédicatif ressemble au fonctionnement de prép. + *quoi*. Mais l'emploi de ce groupe est plus restreint que celui de l'adverbe extra-prédicatif. Et ce dernier n'est pas forcément placé en début d'énoncé.

Lamiroy et Charolles (2005) ont relevé un exemple avec l'adverbe *autrement* postposé, ce qui atteste le trait de l'adverbe extra-prédicatif postposé, même s'il n'accepte pas facilement cette position. Le trait postposé ne s'adapte pas à tous les adverbes extra-prédicatifs. Certains adverbes comme *malheureusement* peuvent être postposés. Il y a aussi ceux qui ne peuvent pas être mobiles comme *seulement* (Lamiroy et Charolles, 2005) :

(24) J'aime les animaux. **Malheureusement** j'habite en ville, alors...

(24a) J'aime les animaux. J'habite en ville **malheureusement** / J'habite **malheureusement** en ville, alors...

(25) J'aime les animaux. **Seulement** j'habite en ville, alors...

(25a) J'aime les animaux. * J'habite en ville **seulement** / * J'habite **seulement** en ville, alors... (Exemples tirés de Lamiroy et Charolles, 2005)

La structure en prép. + *quoi* se trouve toujours au début de l'énoncé qu'il introduit et son emploi en fin d'énoncé est impossible. Pour cette raison, c'est le fonctionnement de l'adverbe extra-prédicatif qui ressemble le plus à celui de la structure en prép. + *quoi*. Nous voyons bien que la structure en prép. + *quoi* présente certaines des propriétés de l'adverbe extra-prédicatif ; toutefois, elle n'est pas équivalente à tous les types d'adverbes extra-prédicatifs, car certains d'entre eux peuvent se trouver en fin d'énoncé alors que prép. + *quoi* ne le peut pas. Nous pouvons dire que la structure en prép. + *quoi* correspond aux adverbes extra-prédicatifs ayant une position en début d'énoncé.

7 Conclusion

Après avoir examiné le statut de la structure en prép. + *quoi* dans notre corpus, nous pouvons constater qu'il s'agit d'une structure hybride qui tient à la fois de la subordination et de l'autonomie prédicative. En effet, elle possède des caractéristiques indépendantes tout en gardant certaines des propriétés des subordonnées du point de vue syntaxique. Elle reste à une place fixe, en début d'énoncé et il est difficile de la placer en milieu ou en fin d'énoncé. De plus, elle peut difficilement avoir d'autres modalités d'énonciation comme l'interrogation. Étant donné qu'elle fonctionne comme circonstant de phrase, elle se rapproche des adverbes extra-prédicatifs. La structure en prép. + *quoi* tend à être employée indépendamment et à se détacher des propositions autour d'elle. Nous avons vu qu'elle se détache de son statut syntaxique, car elle peut être précédée d'une ponctuation forte ; *quoi* s'éloigne alors de son statut de subordonnant. Pour mieux comprendre ces ambiguïtés, il sera intéressant de compléter cette analyse syntaxique par une analyse discursive afin de déterminer si cette structure fonctionne au sein du discours.

Références bibliographiques

- Baciu, I. (1980), Les relatives sans antécédent en français, en italien et en roumain. *Cercetari de Lingvistica*, 25, 2 :157-167.
- Boone, A. (2002), Subordination, subordonnées et subordonnants. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 29 :11-25.
- Borillo, A. (1996), Les relations temporelles entre propositions : Subordination et parataxe. In C. Muller (éd.) *Dépendance et Intégration Syntaxique : Subordination, Coordination, Connexion*, Tübingen : Niemeyer Verlag : 127-140.
- Cervoni, J. (1991), *La préposition : étude sémantique et pragmatique*. Paris/Louvain la Neuve : Duculot.
- Debaisieux, J.-M. (2013), *Analyses linguistiques sur corpus : subordination et insubordination en français*. Paris : Hermes.
- Deulofeu, J. (2013), L'approche macrosyntaxique : Sources et controverses. In J.-M. Debaisieux (éd.) : *Analyses linguistiques sur corpus : subordination et insubordination en français*, Paris : Hermes : 427-497.
- Grevisse, M. (2016), *Le Bon Usage*. Louvain-La-Neuve : De Boeck supérieur, 16^{ème} édition.
- Guimier, C. (2007), Adverbe de domaine et structuration du discours. In A. Celle, S. Gresset et R. Huart (éds) *Les Connecteurs, Jalons Du Discours*, Berne : Peter Lang : 43-70.
- Kleiber, G. (1987), Mais à quoi sert donc le mot *chose* ? Une situation paradoxale. *Langue française*, 73 :109-127.
- Lamiroy, B. et Charolles, M. (2005), Utilisation de corpus pour l'évaluation d'hypothèses linguistiques. Étude de autrement. In A. Condamines (ed.) : *Sémantique et Corpus*, Paris : Hermès : 109-147.
- Le Goffic, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette supérieur.
- Le Goffic, P. (1994), Indéfinis, interrogatifs, relatifs (termes en *Qu-*) : parcours avec ou sans issue. *Faits de langues*, 4 : 31-40.
- Le Goffic, P. (2002), Marqueurs d'intégration/indéfinition/subordination : Essai de vue d'ensemble. *Verbum*, 24, 4 : 315-340.

- Lefeuve, F. (2001), Pour quoi. *Travaux de linguistique*, 42-43 : 199-210.
- Lefeuve, F. (2006), *Quoi de neuf sur quoi? : étude morphosyntaxique du mot quoi*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Lefeuve, F. (2007), Le groupe préposition + *quoi* en début d'énoncé. In D. Lagorgette et M. Lignereux (éds) *Littérature et Linguistique : Diachronie / Synchronie – Autour Des Travaux de Michèle Perret*. Chambéry : l'université de savoie (CD-Rom).
- Lefeuve, F. et Rossari, C. (2008), Les degrés de grammaticalisation du groupe préposition + *quoi* anaphorique. *Langue française*, 158 : 86-102.
- Molinier, C. et Levrier, F. (2000), *Grammaire des adverbes : description des formes en -ment*. Genève : Droz.
- Pierrard, M. (1987), Subordination et subordonnées : réflexions sur la typologie des subordonnées dans les grammaires du français moderne. *L'information grammaticale*, 35 : 31-37.
- Pierrard, M. (1988), *La relative sans antécédent en français moderne : essai de syntaxe propositionnelle*. Louvain : Peeters.
- Pierrard, M. (2022), Récupération d'une source, connexion et dépendance. À propos de la résomptivité de PREP*quoi* et de quelques configurations similaires. *Studii de lingvistică*, 12, 1 : 13-36.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. (2016), *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rossari, C. (1999), Les relations de discours avec ou sans connecteurs. *Cahiers de linguistique française*, 21 : 181-192.
- Rossari, C., Beaulieu-Masson, A., Cojocariu, C. et Anna, R. (2004), *Autour Des Connecteurs : Réflexions Sur l'énonciation et La Portée*. Berne : Peter Lang.
- Rossari, C. et Lefeuve, F. (2004), *Sans quoi* : une procédure de justification a contrario purement anaphorique. *Travaux de linguistique*, 49 : 81-93.
- Roulet, E., Auchlin, A., Moeschler, J., Rubatel, C. et Schelling, M. (1987). *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne : Peter Lang.
- Spillebout, G. et Antoine, G. P. (2007), *Grammaire de la langue française du XVII^e siècle*. Paris : Eurédit.
- Touratier, C. (1980), *La relative : essai de théorie syntaxique : à partir de faits latins, français, allemands, anglais, grecs, hébreux, etc.* Paris : Klincksieck.
- Zhao, L. (2022), Le pronom *quoi* en emploi anaphorique résomptif. *Studii de lingvistică*, 12-1 : 37-58.
- Zhao, L. (2023), *Analyse de la structure en préposition + quoi en emploi résomptif*. Thèse de doctorat, Université Sorbonne Nouvelle.

¹ Cette communication s'appuie sur notre thèse soutenue en 2023 (Zhao, 2023).

² *Quoi* fait partie de la famille des termes en *qu-*, comportant *qui*, *que*, *quoi*, *lequel* etc. *Que* et *qui* font l'objet de nombreuses études, tandis que les recherches qui portent une attention à *quoi* sont rares. Cela pourrait s'expliquer par son utilisation moins fréquente à l'écrit et par le fait qu'il relève plutôt d'un usage familier ; cela dépend des emplois (Lefeuve, 2006 : 12). En outre, l'emploi de *quoi* dans l'interrogation est en concurrence avec *que* dont l'emploi est plus officiel.

³ Le relatif latin « pourrait ne pas introduire une proposition subordonnée, mais se trouver au début d'une phrase, auquel cas il serait l'équivalent d'une conjonction de coordination et d'un pronom anaphorique » (Touratier, 1980 : 409). Ce relatif est traditionnellement qualifié de « relatif de liaison ».

⁴ Un segment non nommé peut renvoyer : premièrement, à une proposition ; deuxièmement, à des humains et à des non humains (Lefeuve, 2006).

⁵ Sont rangées dans la classe circonstancielle, le temps, la cause, la concession, la condition, la conséquence, etc. Selon Boone (2002), il y a sept subordonnées circonstancielles (temps, but, cause, conséquence, concession, comparaison et condition) qui sont établies vers la fin du 19^{ème} siècle. Après 1920, à ces valeurs circonstancielles s'ajoutent celles de manière, de degré, d'addition, de moyen et de restriction (Boone, 2002).